

dettes irrecuperable

Par Ambintru, le 26/08/2024 à 02:53

Bonjour

peux t'on paser une dettes irrécuperable en amortissement sur immobilisation afin de l'effacer de la comptabilite?

Par Marck.ESP, le 26/08/2024 à 08:54

Bienvenue sur LegaVox.

Gérez vous une affaire ou est-ce une question d'étudiant ?

Ce n'est pas la bonne piste.

Lorsque l'entreprise perd définitivement une créance, elle devient irrécouvrable.

Par Lingénu, le 26/08/2024 à 11:12

Bonjour,

Pour sortir une créance irrécouvrable de la comptabilité, il faut solder l'actif correspondant en inscrivant une charge en contrepartie sur le compte 687.

Par Marck.ESP, le 26/08/2024 à 18:11

Précision, le débit se fait via le 654 "Perte sur créances irrécouvrables" et le crédit (exemple car je ne connais pas votre dossier) par le compte 416 "Clients douteux ou litigieux" : .